



Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du mercredi 28 mai 2014

Conseillers communautaires en exercice : 137

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU puis de M. Jean-Louis FOUSSERET.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 0.3, 0.4, 0.5, 0.6, 0.7, 0.8, 0.9, 0.10, 0.11, 0.12, 0.13, 0.14, 1.1.1, 1.1.2, 8.1

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 19h50.

Étaient présents : Amagney : M. Thomas JAVAUX Arguel : M. André AVIS Audeux : Mme Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : M. Jacques CANAL, Mme Marie-Pierre MARQUIS Auxon-Dessus : M. Serge RUTKOWSKI Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU Besançon : M. Julien ACARD, M. Eric ALAUZET (à partir du 0.11), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, M. Thibaut BIZE, M. Emilie BRIOT, Mme Claudine CAULET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (jusqu'au 0.10), M. Laurent CROIZIER, M. Pascal CURIE, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du 0.6), Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Abdel GHEZALI, M. Philippe GONON, Mme Pauline JEANNIN, Mme Solange JOLY, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, M. Philippe MOUGIN, M. Michel OMOURI, M. Sophie PESEUX, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, Mme Mina SEBBAH, Mme Laetitia SIMON, M. Rémi STAHL, Mme Catherine THIEBAUT, M. Michel VIENET, Mme Anne VIGNOT (à partir du 0.6), Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, Braillans : M. Alain BLESSEMILLE, Chalèze : M. Gilbert PACAUD, Chalezeule : Mme Andrée ANTOINE, M. Christian MAGNIN-FEYSOT Champagny : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Chaudfontaine : M. Jacky LOUISON Chemaudin : Mme Marie-Pascale BRIENTINI, M. Gilbert GAVIGNET Dannemarie-sur-Crête : Mme Catherine DEMOLY, M. Gérard GALLIOT Deluz : M. Fabrice TAILLARD Ecole-Valentin : Mme Brigitte ANDREOSSO, Fontain : Mme Martine DONEY, Franois : M. Eric PETIT, Genes : Mme Thérèse ROBERT Grandfontaine : Mme Martine GIVERNET, M. François LOPEZ La Chevillotte : M. Roger BOROWIK (représenté par M. Jean-Luc BARBIER), La Vèze : Mme Catherine CUINET Larnod : M. Hugues TRUDET, Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Mamirolle : M. Daniel HUOT Marchaux : M. Patrick CORNE (représenté par M. Bernard BECOULET), Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT, Mme Ada LEUCI Montfaucon : M. Pierre CONTOZ, Mme Corinne PETER, Montferrand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU, Mme Pascale HANUS Morre : M. Jean-Michel CAYUELA, Mme Marie-Christine MARTINET Nancray : M. Vincent FIETIER, Mme Annette GIRARDCLOS Noironte : M. Bernard MADOUX Novillars : Mme Christine BITSCHENE Osselle : Mme Sylvie THIVET Pelousey : Mme Catherine BARTHELET, M. Daniel VARCHON Pirey : Mme Odette COMTE, M. Robert STEPOURJINE Pugey : M. Frank LAIDIE Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Saône : M. Yoran DELARUE, Mme Sylvie GAUTHEROT Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thise : M. Alain LORIGUET Mme Laurence GUIBRET Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Vaire-Arcier : M. Charles PERROT Vaire-le-Petit : M. Jean-Noël BESANCON Vaux-les-Prés : M. Bernard GAVIGNET Vorges-les-Pins : Mme Julie BAVEREL

Étaient absents : M. Alain PARIS, M. Nicolas BODIN, M. Pascal BONNET, M. Patrick BONTEMPS, M. Gueric CHALNOT, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Jacques GROSERRIN, Mme Danièle POISSENOT, Mme Ilva SUGNY, M. Philippe CHANEY, Mme Chantal JARROT, M. Bertrand ASTRIC, M. Alain FELICE, M. Philippe COURTOT, M. Philippe GUILLAUME, M. Bernard VOUGNON, M. Yves GUYEN, Mme Oriane DELAGUE, Mme Francine MARTIN, M. Philippe BELUCHE, M. Jean-Marc BOUSSET, Mme Annie SALOMEZ, Mme Nicole WEINMAN, M. Daniel CUCHE, Mme Valérie BRIOT, M. Denis JACQUIN

Secrétaire de séance : Mme Marie-Jeanne BERNABEU

Procurations de vote :

Maridants : A. PARIS, N. BODIN, P. BONNET, G. CHALNOT, C. COMTE-DELEUZE (à partir 0.11), J. GROSERRIN, D. POISSENOT, I. SUGNY, B. VOUGNON, Y. GUYEN, O. DELAGUE, F. MARTIN, P. BELUCHE, V. BRIOT

Mandataires : Mj. BERNABEU, F. GERDIL-DJAOUAT, L. FAGAUT, F. ALLEMANN, P. GONON (à partir du 0.11), M. VIENET, P. CURIE, D. DARD, B. MADOUX, B. ANDREOSSO, E. PETIT, D. HUOT, C. BITSCHENE, G. BAULIEU

Délibération n°2014/002457

Rapport n°0.8 - Désignation de conseillers pour représenter la CAGB dans différentes Sociétés d'Economie Mixte (SEM)

Désignation de conseillers pour représenter la CAGB dans différentes Sociétés d'Economie Mixte (SEM)

Rapporteur : Jean-Louis FOUSSERET, Président

Commission : Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

La Communauté d'Agglomération est actionnaire de différentes Sociétés d'Economie Mixte (SEM). Conformément aux statuts de ces SEM, le Conseil de Communauté de la CAGB doit désigner ses représentants dans ces Sociétés d'Economie Mixte.

I. Modalités de désignation

L'article L.2121-21 - alinéa 4 du CGCT dispose que le Conseil « peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin ».

Il est proposé de faire application de cet article pour la désignation de représentants de la CAGB dans les SEM.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté fait application de l'article L.2121-21 alinéa 4 du CGCT.

II. Aktya

Cette société d'économie mixte a pour objet la construction, la rénovation, la réhabilitation, la prise à bail ou la cession de tout immeuble, local ou ouvrage nécessaire au développement économique et industriel du territoire.

Ses actionnaires sont : la CAGB, la Ville de Besançon, le Département du Doubs, la Caisse des Dépôts et Consignations, la Caisse d'Épargne, le Crédit Agricole.

Mmes C. COMTE-DELEUZE, ML. DALPHIN, O. FAIVRE-PETITJEAN, S. PESEUX et M. SEBBAH et MM. L. CROIZIER, L. FAGAUT, P. GONON, M. OMOURI et M. VIENET ne prennent pas part au vote.

A la majorité, 2 abstentions, le Conseil de Communauté :

- désigne les 4 Conseillers suivants : **JL. FOUSSERET, G. BAULIEU, A. BLESSEMILLE et M. FELT** pour représenter la CAGB au Conseil d'Administration d'Aktya, dont Jean-Louis FOUSSERET qui assurera la représentation de la CAGB aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires,
- autorise ces 4 conseillers à accepter toutes fonctions qui pourraient leur être confiées, ainsi que les mandats spéciaux qui leur seraient confiés par le Conseil d'administration ou le Président du Conseil d'administration de la SEM.

Rapport adopté à la majorité :

Pour : 108

Contre : 0

Abstentions : 2

III. Société d'Équipement du Département du Doubs (SedD)

Cette société d'économie mixte accompagne la réflexion des collectivités et la mise en œuvre de transformations urbaines (habitat, économie...). Sur le Grand Besançon, elle aménage et commercialise TEMIS, TEMIS Santé, le Parc Lafayette, le SMAIBO et la zone du parc d'activités tertiaires de la gare TGV à Auxon-Dessus.

Ses actionnaires sont : la CAGB, Pays de Montbéliard Agglomération, le Département du Doubs, la Ville de Besançon, la Ville de Montbéliard, la Caisse des Dépôts et Consignations, DEXIA Crédit Local, la Caisse d'Épargne, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs et Peugeot.

Mmes C. COMTE-DELEUZE, ML DALPHIN, O. FAIVRE-PETITJEAN, S. PESEUX et M. SEBBAH et MM. L. CROIZIER, L. FAGAUT, P. GONON, M. OMOURI et M. VIENET ne prennent pas part au vote.

A la majorité, 2 abstentions, le Conseil de Communauté :

- désigne **A. BLESSEMAILLE** pour représenter la **CAGB** au **Conseil d'Administration** et aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires de la **sedD**,
- autorise **A. BLESSEMAILLE** à accepter toutes fonctions qui pourraient lui être confiées, ainsi que les mandats spéciaux qui lui seraient confiés par le **Conseil d'administration** ou le **Président du Conseil d'administration de la SEM**.

Rapport adopté à la majorité :

Pour : 108

Contre : 0

Abstentions : 2

IV. Société Anonyme Immobilière d'Économie Mixte de Besançon Logement – SAIEMB Logement

La Société Anonyme Immobilière d'Économie Mixte Ville de Besançon Logement (SAIEMBL) est un des principaux bailleurs sociaux de Besançon. Elle réalise et gère des opérations patrimoniales dans le secteur du logement, essentiellement sur la commune de Besançon. Les principaux éléments de l'activité de la SAIEMB sont :

- la construction ou l'acquisition sur tous terrains d'immeubles collectifs et individuels à usage principal d'habitation et notamment ceux n'excédant pas les normes des habitations à loyers modérés
- la location ou la vente de ces immeubles
- la gestion, l'entretien et la mise en valeur par tous moyens des immeubles construits ou acquis.

Actionnaire de la SAIEMBL au titre de sa compétence Habitat, le Grand Besançon désigne un représentant qui siègera au conseil d'administration.

Mmes C. COMTE-DELEUZE, ML DALPHIN, O. FAIVRE-PETITJEAN, S. PESEUX et M. SEBBAH et MM. L. CROIZIER, L. FAGAUT, P. GONON, M. OMOURI et M. VIENET ne prennent pas part au vote.

A la majorité, 2 abstentions, le Conseil de Communauté :

- désigne **R. STEPOURJINE** pour représenter la **CAGB** au **Conseil d'Administration** et aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires de la **SAIEMB L**,
- autorise **R. STEPOURJINE** à accepter toutes fonctions qui pourraient lui être confiées, ainsi que les mandats spéciaux qui lui seraient confiés par le **Conseil d'administration** ou le **Président du Conseil d'administration de la SAIEMB L**.

Rapport adopté à la majorité :

Pour : 108

Contre : 0

Abstentions : 2

Préfecture de la Région Franche-Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité DRCT
Reçu le - 6 JUIN 2014
Pour extrait conforme,
Le Président